

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.12.2023

Numéro de version 17

Révision: 15.06.2022

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

- **Identification de la substance/préparation:** *Dr. Schutz Clean&Strip / Dr. Schutz Nettoyant Intensif R*
- **UFI:** 4QG0-T02P-K00K-VCQX

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Emploi de la substance / de la préparation** Produit de nettoyage

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Identification de la société/entreprise:**

Dr. Schutz GmbH  
 Holbeinstraße 17  
 D-53175 Bonn  
 Telefon: +49 228/95 35 2-0  
 Telefax: +49 228/95 35 2-29  
 E-Mail: info@dr-schutz.com

France:

Dr. Schutz France  
 3 rue de la Verdure  
 F-03140 Etroussat  
 Tel. +33 (0) 9 67 14 16 68  
 Fax +33 (0) 9 72 220 602  
 E-Mail: technique@dr-schutz.fr

- **Service chargé des renseignements:** Département de développement de produits

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Dr. Schutz France  
 3 rue de la Verdure  
 F-03140 Etroussat  
 Tel. +33 (0) 9 67 14 16 68

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** n'est pas applicable
- **Pictogrammes de danger** n'est pas applicable
- **Mention d'avertissement** n'est pas applicable
- **Mentions de danger** n'est pas applicable

**2.3 Autres dangers****Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges**

- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

**Composants dangereux:**

CAS: 15763-76-5 EINECS: 239-854-6 Reg.nr.: 01-2119489411-37	cumènesulfonate de sodium ⚠ Eye Irrit. 2, H319	1-5%
CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9 Numéro index: 603-057-00-5 Reg.nr.: 01-2119492630-38	Alcool benzylique ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319	1-5%

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.12.2023

Numéro de version 17

Révision: 15.06.2022

Identification de la substance/préparation: Dr. Schutz Clean&amp;Strip / Dr. Schutz Nettoyant Intensif R

(suite de la page 1)

CAS: 68154-97-2	fatty alcohol, C10-12, ethoxylated, propoxylated Eye Irrit. 2, H319	1-5%
-----------------	--	------

## · Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques	<5%
parfums (LIMONENE, CITRAL)	

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## · 4.1 Description des mesures de premiers secours

## · Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.  
Aucune mesure particulière n'est requise.

· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

## · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

## · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## · 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Non applicable.

## · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## · 5.3 Conseils aux pompiers

· Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

## · Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.

## · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

## · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

## · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FR

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.12.2023

Numéro de version 17

Révision: 15.06.2022

Identification de la substance/préparation: *Dr. Schutz Clean&Strip / Dr. Schutz Nettoyant Intensif R*

(suite de la page 2)

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Valeurs limites d'exposition:**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**  
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- **Protection du corps:** Vêtement de protection léger

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **État physique** Liquide
- **Couleur:** Incolore
- **Odeur:** Douce
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.
- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** 100°C

(suite page 4)

FR

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.12.2023

Numéro de version 17

Révision: 15.06.2022

Identification de la substance/préparation: *Dr. Schutz Clean&Strip / Dr. Schutz Nettoyant Intensif R*

(suite de la page 3)

· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Point d'éclair	>100°C (Seta Flash Closed Cup)
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH à 20°C	10
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique à 20°C	20 s (ISO 3 mm)
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20°C:	1,036 g/cm <sup>3</sup>
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	5,1 %
· VOC (CE)	5,1 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	n'est pas applicable
· Gaz inflammables	n'est pas applicable
· Aérosols	n'est pas applicable
· Gaz comburants	n'est pas applicable
· Gaz sous pression	n'est pas applicable
· Liquides inflammables	n'est pas applicable
· Matières solides inflammables	n'est pas applicable
· Substances et mélanges autoréactifs	n'est pas applicable
· Liquides pyrophoriques	n'est pas applicable
· Matières solides pyrophoriques	n'est pas applicable
· Matières et mélanges auto-échauffants	n'est pas applicable
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	n'est pas applicable
· Liquides comburants	n'est pas applicable
· Matières solides comburantes	n'est pas applicable
· Peroxydes organiques	n'est pas applicable
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	n'est pas applicable
· Explosibles désensibilisés	n'est pas applicable

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.12.2023

Numéro de version 17

Révision: 15.06.2022

Identification de la substance/préparation: Dr. Schutz Clean&amp;Strip / Dr. Schutz Nettoyant Intensif R

(suite de la page 4)

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** voir le paragraphe "réactions dangereuses possibles"
- **10.2 Stabilité chimique** aucunes données.
- **Conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

**15763-76-5 cumènesulfonate de sodium**

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4h	>5 mg/l (rat)

**100-51-6 Alcool benzylique**

Oral	LD50	1.230-1.620 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4h	>4.178 mg/l (rat) (OECD 403)

**68154-97-2 fatty alcohol, C10-12, ethoxylated, propoxylated**

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

## · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

FR

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.12.2023

Numéro de version 17

Révision: 15.06.2022

Identification de la substance/préparation: Dr. Schutz Clean&amp;Strip / Dr. Schutz Nettoyant Intensif R

(suite de la page 5)

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## · 12.1 Toxicité

## · Toxicité aquatique:

**15763-76-5 cumènesulfonate de sodium**

EC50/48h (statique) &gt;100 mg/l (Daphnia magna)

LC50/96h (statique) &gt;100 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))

EC50/96h (statique) &gt;100 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata/Grünalge)

**100-51-6 Alcool benzylique**

EC50/48h 230 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202)

**68154-97-2 fatty alcohol, C10-12, ethoxylated, propoxylated**

EC50/48h 1-10 mg/l (Daphnia magna)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.· **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· **12.7 Autres effets néfastes**· **Autres indications écologiques:**· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Éviter l'écoulement du produit dans la nappe phréatique/les eaux. Éviter l'écoulement du produit non dilué ou en grandes quantités dans les égouts.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets** Evacuation conformément aux prescriptions légales.· **Catalogue européen des déchets**

20 01 29\* détergents contenant des substances dangereuses

07 06 04\* autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

· **Emballages non nettoyés:**· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**· **ADR, ADN, IMDG, IATA** n'est pas applicable· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**· **ADR, ADN, IMDG, IATA** n'est pas applicable· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**· **ADR, ADN, IMDG, IATA**· **Classe** n'est pas applicable· **14.4 Groupe d'emballage**· **ADR, IMDG, IATA** n'est pas applicable

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.12.2023

Numéro de version 17

Révision: 15.06.2022

Identification de la substance/préparation: *Dr. Schutz Clean&Strip / Dr. Schutz Nettoyant Intensif R*

(suite de la page 6)

- |   |                      |
|---|----------------------|
| · 14.5 Dangers pour l'environnement                                     | Non applicable.      |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur            | Non applicable.      |
| · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable.      |
| · "Règlement type" de l'ONU:  | n'est pas applicable |

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Directive 2012/18/UE

- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

- Service établissant la fiche technique: Département de développement de produits

- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.12.2023

Numéro de version 17

Révision: 15.06.2022

**Identification de la substance/préparation:** *Dr. Schutz Clean&Strip / Dr. Schutz Nettoyant Intensif R*

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4  
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

(suite de la page 7)

FR